

LOIRE Coronavirus

## Migrants confinés : « L'impression d'être encore plus seuls »

Le Progrès est allé à la rencontre de ressortissants africains sans papiers, confinés de jour à l'Église Sainte Claire de Montreynaud. Livrés à eux-mêmes, certains trouvent refuge la journée dans l'église Sainte-Claire, aux côtés du Père Riffard.

Le confinement à ses inégalités. La détresse humaine des migrants ne fléchit pas, à l'image de l'augmentation du nombre de victimes du Coronavirus dans la Loire. Souvent sans abri, seuls, en groupes ou en famille et livrés à eux-mêmes dans la rue, ils sont d'autant exposés au Covid-19 que se confiner « chez eux » leur est impossible et que leur mode de vie précaire ne leur offre qu'une hygiène approximative. Certains, des hommes seuls, trouvent alors refuge à l'église Sainte-Claire de Montreynaud, à Saint-Étienne. Le père Riffard, curé, les y accueille quelques heures durant la journée. Ici, ces demandeurs d'asile peuvent prendre une douche, un repas - grâce aux dons et aux livraisons maintenues de certaines associations (lire par ailleurs) - et surtout bénéficier d'un toit où se confiner.

### Moitié moins nombreux

Ils sont cinq ce jour où nous leur rendons visite. Trois ressortissants africains assis à chaque coin de la pièce, deux autres sont assis à chaque bout de table, respect des gestes barrières oblige. Pas si évident pour eux de parler confinement alors qu'ils vivent à la rue : « On a peur d'attraper le virus mais surtout de le transmettre. »

### EN BREF

#### Des chèques alimentaires pour les plus démunis

L'épidémie du Covid-19 a réduit considérablement l'accès des personnes sans domicile aux denrées de première nécessité (fermeture de points de distribution, affaiblissement des structures relais en manque de personnels, etc.). Aussi, en complément des initiatives locales et de l'aide alimentaire, un dispositif exceptionnel et subsidiaire pour apporter des prestations de première nécessité aux personnes les plus dans le besoin est mis en place par la Préfecture de la Loire depuis mercredi 8 avril.

Les bénéficiaires de ces « chèques-services » d'un montant maximum de 7 euros par jour sont les personnes sans ressource qui n'ont pas accès à une offre d'aide alimentaire, à un service de restauration et aux produits de première nécessité. Ce dispositif se concrétise sous forme de "titres de services" qui sont utilisables auprès de 220 000 enseignes affiliées à la centrale de remboursement des titres. Pour information, ces titres ont été remis ce jour à la Direction départementale de la cohésion sociale, qui les transmettra aux différents opérateurs sociaux pour distribution.



Partager une tasse de thé ensemble, discuter. Un moment indispensable pour ces demandeurs d'asile. Photo Progrès/Emmanuelle BAILLS

Buvant un thé, ils nous confient aussi un besoin d'échanger en cette période où l'isolement est d'autant plus fort : « Venir partager une boisson chaude ici, discuter, jardiner un peu ici c'est important pour nous et ça l'est encore plus depuis qu'il y a cette pandémie qui nous donne l'impression d'être encore plus seuls », explique l'un d'eux. « Ils sont moitié moins nombreux depuis le début du confinement et la fermeture des frontières, explique le curé de l'église. Dans un sens, ce n'est pas plus mal cela laisse un peu plus de place pour garder de la distance. Mais cela ne fait qu'aggraver des situations déjà difficiles. Tous ont une autre inquiétude qu'ils partagent ici : voir leur demande de régularisation, qu'ils espèrent tous obtenir, bloquée durant des mois, la préfecture étant fermée. »

### Inquiets pour leurs proches

« Je m'inquiète pour ma famille restée en Afrique, ajoute un autre. Ici, j'entends dire qu'il y a des milliers de respirateurs. Dans mon pays, il n'y en a à peine quelques-uns et le système de santé n'est de toute manière, pas accessible aux trois quarts de la population. » Inquiets pour les leurs au loin mais aussi pour certains Ligériens dont ils sont devenus proches, depuis les

nombreux mois ou années qu'ils ont déposés leurs sacs à Saint-Étienne, rêvant d'une vie meilleure. L'un se confie : « Nous allions régulièrement rendre visite à des personnes âgées seules en Ehpad, avec le père Riffard, afin de leur tenir compagnie. Je me suis attaché à eux. Je n'ai aucune nouvelle et je ne sais même pas si je les reverrais un jour. »

E.B.

### Environ deux cents familles prises en charge

La quarantaine d'associations du collectif ligérien « Pour que personne ne dorme à la rue » est plus que jamais mobilisée pour venir en aide aux plus démunis. « Environ 200 familles déboutées demandeuses d'asile sont prises en charge par les associations de la Loire, analyse Jean-François Peyrard, à la tête du collectif. Nous leur rendons régulièrement visite afin de les aider. Il reste encore une centaine de personnes laissés pour compte, dans des squats à Saint-Étienne, pour lesquelles nous avons alerté les pouvoirs publics et collectivités. »

Ces associations demandent la réquisitionnement des logements vacants : « Les chambres d'hôtels et les dortoirs ne sont pas des solutions suffisantes. Notamment pour les familles dont les enfants sont scolarisés et ne peuvent suivre les cours à distance faute de moyens... La pandémie creuse les inégalités et comme toujours ce sont les plus fragiles qui morflent le plus », se désole le bénévole.

Des centaines de personnes en situation irrégulière qui selon lui, seraient prêtes à prêter main-forte dans les exploitations agricoles, où la demande de main-d'œuvre est croissante : « Ce type d'emploi non qualifié pourrait convenir à beaucoup d'entre eux qui aimeraient justement pouvoir s'intégrer et gagner leur vie. Et cela pourrait rendre service aux agriculteurs qui manquent de main-d'œuvre. Seulement, nous attendons de connaître la position des pouvoirs publics sur ce sujet. »

E.B.